

# QUESTIONS ÉDUCATIVES

## L'ENSEIGNEMENT DU « JOUR D'APRÈS » DANS LES ÉCOLES, ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, LES CFA ET DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

*Les enseignements « d'avant » étaient inégalitaires, en particulier du fait du manque de moyens, de la diminution constante de ceux-ci, du fait également d'injonctions en termes pédagogiques ne visant pas à diminuer les inégalités scolaires et sociales mais au contraire à effectuer un tri social. Les dernières réformes dans l'Éducation nationale, en particulier ParcoursSup, vont dans ce sens. C'est aussi l'utilisation de plus en plus massive des MOOC (Massive Open Online Course), en particulier dans l'Enseignement supérieur.*

### **Télé-enseignement : vecteur de l'accroissement des inégalités !**

La « continuité pédagogique » pendant le confinement, que ce soit dans les écoles, établissements scolaires, dans l'enseignement agricole, les CFA ou dans l'Enseignement supérieur, a exacerbé ces inégalités scolaires et sociales.

La préparation d'un cours en télé-enseignement ne peut se concevoir de la même manière qu'une séquence en présentiel et n'en aura jamais l'efficacité. Il y a dans un cours tellement de petits gestes, de remarques, de signaux qui sont le moteur de notre pédagogie. Ce sont ces interactions qui nous permettent d'aider les élèves/étudiant-es à surmonter leurs incompréhensions, leurs erreurs, leurs difficultés. En télétravail, nous en sommes privés. Il faut donc anticiper beaucoup plus (tout en sachant que nous en laissons « sur le bord du chemin »). Enfin, c'est oublier le rôle fondamental qu'ont les interactions entre pair-es dans le processus pédagogique. Bref, l'enseignement à distance n'est pas le fondement de notre métier.

Il est à craindre, et cette volonté apparaît déjà dans différentes interventions médiatiques, que le gouvernement en profite pour diminuer encore les moyens et les heures de cours en présentiel. Ceci apparaît déjà dans une proposition de loi visant à instaurer



de façon obligatoire l'enseignement numérique distanciel dans les lycées, collèges et écoles. Cette proposition de loi, même si elle n'émane pas du gouvernement et a peu de chances d'être adoptée, montre néanmoins un état d'esprit : les néolibéraux et néolibérales, et en particulier celles et ceux des franges les plus réactionnaires, tentent de profiter de la situation pour passer en force leur programme rétrograde.

Les ministres de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation et de l'Agriculture, malgré leurs discours médiatiques, savaient que peu de monde était prêt sur le plan informatique, technique et des qualifications. L'institution elle-même n'était pas prête, les innombrables problèmes techniques témoignent de cette impréparation. Mais plus que

cela, le gouvernement a délibérément fermé les yeux sur les inégalités sociales et la fracture numérique... Tout en utilisant cet argument pour maintenant rouvrir les établissements scolaires !

Au-delà de ces constats : sur la nécessité de moyens d'accompagnements des élèves, apprenti-es et étudiant-es et d'un accès plus démocratique aux ressources des nouvelles technologies, nous tirons des enseignements. Ainsi, l'essentiel des innovations pédagogiques ne repose pas sur des innovations technologiques mais sur la révolution de notre manière de concevoir notre travail. De plus, la technologie, si elle est souvent instrumentalisée au service de politiques réactionnaires, dérivatif à la réflexion de fond, peut s'avérer un outil utile aux élèves, apprenti-es et étudiant-es et à leur diversité.

# QUESTIONS ÉDUCATIVES

## Objectif : une éducation émancipatrice

La FERC considère que les enseignements, en termes de moyens et de pédagogie, dans les écoles, établissements scolaires, dans l'enseignement agricole, les CFA et dans l'enseignement supérieur, ne peuvent pas être réalisés avec les mêmes moyens et la même pédagogie avant et après la crise sanitaire que nous connaissons actuellement. L'urgence nécessite des moyens humains et budgétaires.

En ce sens, il est nécessaire de procéder à un recrutement massif de personnels. D'abord via un collectif budgétaire qui pourrait permettre le recrutement de l'ensemble des candidat-es admissibles aux concours, puis grâce à la titularisation sans condition de concours ni de nationalité des personnels précaires et l'ouverture de postes aux concours en nombre suffisants pour répondre aux besoins.

Cela nécessite aussi une modification totale de la politique éducative.

Il convient de reposer l'idée d'un Service public de l'Éducation tout au long de la vie, qui va au-delà de la scolarisation obligatoire revendiquée par la CGT. L'intégration des personnels techniques et pédagogiques Jeunesse et Sports au sein de l'Éducation nationale peut participer à cette modification de la politique éducative.

La société doit préparer les jeunes, entre autres, aux mutations technologiques, mais également leur donner les capacités de devenir des citoyen-nes éclairés et actrices et acteurs de leur formation tout le long de la vie. Sans cette transformation, la fracture technologique sera porteuse de nouvelles fractures sociales, culturelles et générationnelles.

Outre les règles sanitaires qui doivent être définies collectivement, il s'agit

**LE JOUR D'APRÈS,  
JE VEUX  
UNE ÉDUCATION ÉMANCIPATRICE  
POUR TOUS-TES !**



de mettre en place durablement de nouvelles conditions de travail pour les personnels et d'études pour les élèves et les étudiant-es.

Il faut aussi anticiper d'autres crises, liées notamment à la crise climatique, qui pourraient nécessiter des dispositifs de même ampleur.

L'urgence écologique est mise de côté, reléguée à un argument publicitaire sans aucune réalité tangible (« greenwashing ») simple ajustement politique. La FERC CGT rassemble des professions au cœur des processus de prise de conscience de ces enjeux et de recherche de solutions. Nous voulons être moteurs dans nos métiers pour promouvoir l'éducation à l'écologie et la recherche dans ce secteur.

Dans sa réflexion sur le déconfinement, au-delà des exigences sanitaires, la FERC pose dès aujourd'hui les conditions de la sortie de crise et de sa gestion, afin de construire une autre pédagogie pour le jour d'après.

Le marasme que nous subissons aujourd'hui confirme à quel point l'École est un lieu de socialisation émancipa-

teur, à quel point l'école à la maison n'est pas l'école, à quel point l'isolement est catastrophique sur le plan pédagogique et à quel point il y a à réfléchir sur un autre fonctionnement de l'École, impliquant ensemble les personnels et les parents, appuyé sur des pédagogies critiques et coopératives.

Les enseignant-es ont en effet démontré leurs refus d'être de simples exécutant-es isolés derrière leur écran. Les injonctions contradictoires de certaines hiérarchies et des ministères, dans la mise en place de la « continuité pédagogique », ont rappelé aux enseignant-es que leur propre hiérarchie ne leur fait pas confiance.

Ce manque de confiance et ces contradictions n'ont fait qu'amplifier leur stress et ont compliqué l'adaptation dont ils et elles ont su faire preuve.

**Il nous faut construire collectivement un enseignement « de crise » qui n'exclue pas scolairement et socialement.**